

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2017

---

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 104)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL249

présenté par

Mme Brenier, M. Morel-À-L'Huissier et M. Warsmann

-----

### ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 25 par les mots :

« ou faisant l'apologie du terrorisme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif est d'étendre les mesures d'interdiction d'entrer en relation avec des personnes diffusant un message portant à radicaliser et à recruter des djihadistes.